

# Les Echos

Les Echos  
WEEK-END

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

Les Echos  
WEEK-END Le roman  
de la FNAC

Les Echos  
PATRIMOINE

8 PAGES SPÉCIAL PLACEMENTS  
Les nouveaux piliers  
du patrimoine



## Gouvernement : Barnier arrache un deal

- Le Premier ministre a soumis jeudi soir son gouvernement à Emmanuel Macron, après un accord sur la répartition des portefeuilles entre les partis de sa coalition.
- Il s'interdit des hausses d'impôts sur « les classes moyennes et les Français qui travaillent ».

// PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL DE CHRISTOPHE JAKUBYSZYN PAGE 14

## L'éolien en mer à l'heure des choix

**ÉNERGIE** La France commence à combler en partie son retard dans l'éolien en mer. Jeudi, le géant espagnol Iberdrola inaugurait à Saint-Brieuc le troisième parc en mer français, après les deux lancés par EDF ces derniers mois. Lancé en 2012, ce projet est devenu l'emblème du douloureux démarrage de la filière en France. Le gouvernement sortant a promis de tourner la page, avec une politique résolument offensive dans l'éolien en mer avec un giga appel d'offres de 10 GW. Très attendue par les industriels, la mise sur le marché de ces contrats dépend désormais du bon vouloir du prochain gouvernement.

// PAGE 16



Henri Remond/REA

## analyses

### La « téléphonisation » de l'industrie automobile



Par Lionel Steinmann

Clients friands de nouveauté, délais de développement réduits, sous-traitance de pans entiers de la fabrication... En s'inspirant de la tech, et particulièrement de la téléphonie, les nouveaux entrants chinois ont mis sur pied un modèle qui bouleverse l'ensemble du secteur économique. Une approche novatrice, qui leur procure un tel avantage concurrentiel que les cadors du vieux monde, s'ils veulent survivre, vont être contraints de s'aligner. Un choc culturel et social.

// PAGE 9

Europe, l'impératif  
Draghi

Par Eric Le Boucher

Eloge du travail

Par Jacques Attali

Les fermes verticales  
en ville

Par Julien Damon

Kamel Daoud : la voix  
retournée de la liberté

Par Mathieu Laine

// PAGES 9 À 12

## Le vin cherche à séduire la nouvelle génération



Richard Dammert/REA

**VINS** C'est l'empereur du vin Bernard Magrez qui le dit aux « Echos » : « Les jeunes ont d'autres priorités que le vin pour passer un bon moment. » « Le consommateur aime la nouveauté », ajoute le propriétaire de quatre grands crus classés du Bordelais qui souhaite ouvrir son capital. Il stigmatise le maquis des 900 références que

présente un hypermarché et demande la création de marques pour séduire les nouvelles générations. Un constat que les distributeurs recourent à l'occasion de leurs traditionnelles foires aux vins. Le vin rouge se vend moins. Le blanc et le rosé profitent du boom de l'apéritif. Les assortiments s'ajustent. // PAGE 19

Les Echos  
SUR



DOMINIQUE SEUX  
DANS « L'ÉDITO ÉCO »  
À 7H45  
DU LUNDI AU VENDREDI



M 00240 - 920 - F:6,00  
ISSN 0153-4831 117<sup>e</sup> ANNÉE  
NUMÉRO 24300 32 PAGES  
Antilles-Réunion 4,70 € Belgique 7,00 €  
Espagne 5,30 € Luxembourg 7,20 €  
Maroc 4,4 DH Suisse 11,6 FS Tunisie 9,8 TND

### Altice : Patrick Drahi n'est pas sorti de son bras de fer avec ses créanciers

**TÉLÉCOMS** Le propriétaire de SFR tente de tordre le bras de ses créanciers. Mais, fragilisé par 24 milliards de dette, Patrick Drahi n'a pour l'instant pas gagné la partie. Ses créanciers n'ont pas l'intention de se laisser faire et ont uni leurs forces. Ils sont revenus vers le propriétaire d'Altice en lui proposant une réduction plus faible de sa dette, de seulement 15 %. Mais en échange, ils exigent de pouvoir prendre le contrôle de l'opérateur. Durant l'été, Patrick Drahi a levé des fonds et cédé plusieurs actifs pour desserrer l'étreinte. Mais le retour de la guerre des prix dans le mobile pourrait peser sur SFR. // PAGE 21 ET « CRIBLE » PAGE 32

### La baisse des taux de la Fed dope les marchés boursiers

**TAUX** Les 50 points de base de baisse de taux administrés par la Banque centrale américaine pour son premier assouplissement depuis 2020 ont surpris positivement les marchés. Le CAC 40, en hausse de plus de 2 %, a dépassé les 7.600 points. Aux Etats-Unis, le S&P 500 a atteint un plus haut niveau historique en séance. Mais cette baisse des taux plus forte qu'attendu risque d'accentuer les divisions au sein de la BCE. Au sein du Conseil des gouverneurs, le débat monte entre les partisans d'une accélération de l'assouplissement monétaire et ceux qui appellent à la prudence. // PAGE 27 ET « CRIBLE » PAGE 32

### Assurance- santé : Alan atteint les 4 milliards de valorisation

**ASSURANCE** La licorne française lève 173 millions d'euros à l'occasion de l'ouverture de son capital à Belfius, la troisième banque belge. Elle devient son partenaire exclusif en assurance-santé collective et va doubler de taille dans le pays. Cette levée de fonds valorise Alan, spécialiste de la couverture santé, à hauteur de 4 milliards d'euros, contre 2,7 milliards lors de la précédente reconstitution du capital, en 2022. Ces derniers mois, Alan a remporté les appels d'offres des futurs contrats collectifs d'assurance-santé des agents du ministère de la Transition écologique et de Matignon, à la barbe des mutuelles historiques de fonctionnaires. // PAGE 28

# Santé : Alan atteint 4 milliards d'euros de valorisation et accélère en Belgique

## ASSURANCE

La licorne française de l'assurance Alan lève 173 millions d'euros à l'occasion de l'ouverture de son capital à Belfius.

Elle devient le partenaire exclusif de la banque belge en assurance santé collective et va doubler de taille dans le pays.

Amélie Laurin

L'heure de l'institutionnalisation a sonné pour la licorne française Alan. Jusque-là accompagné par des fonds de capital-risque, l'assureur santé en ligne ouvre son capital à Belfius, la troisième banque belge. L'établissement public né des ruines de Dexia, ancien leader mondial du financement des collectivités locales, mène ce tour de table de 173 millions d'euros. La banque a réservé l'annonce à 700 clients professionnels, invités jeudi soir à un événement orchestré avec Alan et Mistral AI, la petite française de l'intelligence artificielle, dont les fondateurs d'Alan sont des actionnaires de la première heure.

La nouvelle levée de fonds valorise Alan, spécialiste de la couverture santé des salariés du privé, à

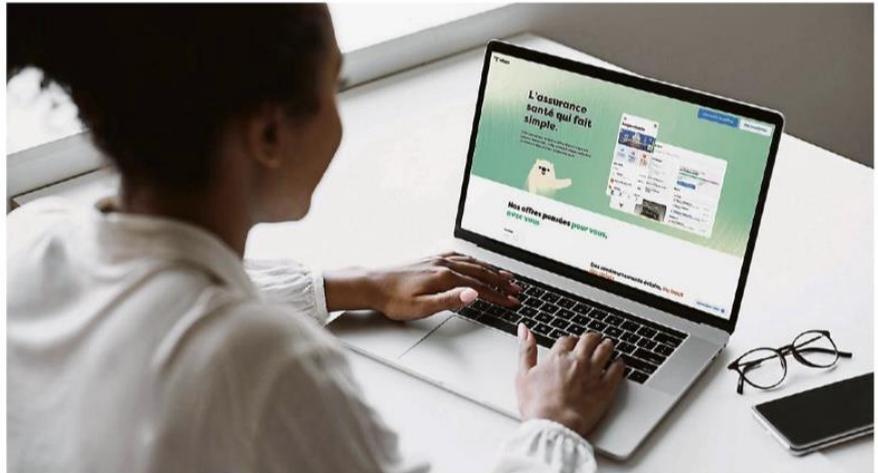
hauteur de 4 milliards d'euros, contre 2,7 milliards lors de la précédente reconstitution du capital, en 2022. Les investisseurs antérieurs d'Alan réinvestissent, en particulier OTPP – le fonds de pension des professeurs de l'Ontario (via son fonds Teachers' Venture Growth) –, Temasek, Coatue et Lakestar.

Après avoir remporté ces derniers mois les appels d'offres de futurs contrats collectifs d'assurance santé des agents du ministère de la Transition écologique et de Matignon, à la barbe des mutuelles historiques de fonctionnaires, Alan espère ainsi gommer son image de start-up. Il veut dorénavant se présenter en assureur installé et reconnu, huit ans après son agrément par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

### Rentabilité en 2026

Jean-Charles Samuëlian, cofondateur et directeur général d'Alan, assure que l'opération avec Belfius n'est pas dictée par un besoin immédiat d'argent frais, même si Alan a enregistré une perte de 30 millions d'euros au premier semestre. « Nous avions dit au marché que nous ne leverions plus d'argent avant d'être devenus rentables », rappelle-t-il.

« Nous maintenons notre objectif d'être à l'équilibre en France l'an prochain et profitable en 2026 sans apport de nouveaux financements, ajoute le dirigeant. Mais Belfius souhaitait entrer à notre capital en contrepartie d'un partenariat stratégique



L'assureur français et Belfius veulent se frotter aux leaders locaux Ethias, AXA et Ageas. Photo Alan

que qui va nous permettre d'accélérer de façon exponentielle en Belgique. » Avec l'apport de 45 millions d'euros de primes annuelles d'assurance santé de Belfius, Alan va dans un premier temps doubler de taille en Belgique, son deuxième marché. Le pays pèse environ 10 % des 450 millions d'euros de revenus annuels récurrents attendus en 2024.

L'assureur français et Belfius veulent se frotter aux leaders locaux Ethias, AXA et Ageas, dont BNP Paribas, première banque de Belgique avec sa filiale Fortis, est devenu le premier actionnaire cet été (avec 9,8 % du capital). « Dans quelques années, nous pensons pouvoir nous hisser aux premières places de l'assurance santé collective en Belgique, qui totalise environ 1 milliard d'euros de primes », indique Jean-Charles Samuëlian.

Chez Belfius, « nous voulons être un bancassureur intégré mais nous ne pouvons pas tout faire, explique Marc Rasière, président du comité de direction. C'est pourquoi nous

avons décidé de transférer à Alan notre portefeuille d'assurance santé collective, où nous n'avons pas la taille critique, à la condition de pouvoir devenir actionnaire. »

La banque va cesser cette activité gérée par une petite équipe au sein de sa filiale d'assurance. Elle va désormais commercialiser les produits et les solutions d'Alan, en matière de prévention notamment, auprès de ses clients du secteur public, des PME et des grandes entreprises. Si les employeurs belges proposent souvent un contrat collectif à leurs salariés ou agents, ce type de dispositif n'est pas obligatoire pour les entreprises. La France

impose en revanche un socle minimal de garanties ainsi qu'une participation financière à l'entreprise et, bientôt, à l'Etat employeur.

Les discussions entre les deux nouveaux partenaires ont commencé au printemps 2023, après une première rencontre entre le patron de Belfius et Jean-Charles Samuëlian, résident bruxellois et client de la banque. Comme Alan, celle-ci revendique un ADN résolument tourné vers la tech. Son application mobile figurait l'an dernier à la quatrième place mondiale, derrière celle de sa compatriote KBC, dans le classement du cabinet Sia Partners. ■

LesEchos capitalfinance

Auditorium du Groupe Les Echos - Le Parisien 10 Boulevard de Grenelle, Paris 15

## CONFÉRENCE RESTRUCTURING

17 octobre 2024

de 8h30 à 13h

Nombre de places limité

### Restructuring : le nouvel échiquier



Xavier Bailly, Association pour le retournement des entreprises (ARE)



Alexandra Bigot, avocate associée restructuring & special situations, Latham & Watkins



Frédéric Broud, associé droit social - restructuring, Racine



Olivier Guillou, associé, Groupe Alpha



Laurent Jourdan, avocat-associé, Racine



Patrick Sayer, président, Tribunal de commerce de Paris



Florent Berckmans, partner turnaround & operational restructuring, Eight Advisory



Hélène Bourbouloux, associée - administrateur judiciaire, FHBX



Robert Guillet, directeur général, Buffalo Grill



Delphine Inesta, co-fondatrice, managing partner, Arcole



Sari Maalouf, partner corporate restructuring and advisory, Eight Advisory



INSCRIPTION SUR

<https://www.capitalfinance-evenements.com/conference-restructuring-2024>

PARTENAIRES



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



# Blanchiment : Danske Bank rattrapé par la justice française

## BANQUE

La banque danoise, au cœur d'un vaste scandale de blanchiment avec la Russie, a accepté de verser 6,3 millions d'euros dans le cadre d'une convention judiciaire d'intérêt public.

Anne Drijf

Nouveau rebondissement en France sur des réseaux de blanchiment avec la Russie. L'onde de choc des révélations de l'ennemi du Kremlin, Bill Browder, le patron du fonds Hermitage, se propage, cette fois, sur la Côte d'Azur. Au cœur d'un scandale tentaculaire de 200 milliards d'euros mis au jour après des accusations de l'homme d'affaires, Danske Bank a été rattrapé par la justice française pour des transactions frauduleuses entre sa filiale estonienne et la côte méditerranéenne.

Pour éviter des poursuites en France, la banque danoise a finalement accepté mercredi de verser 6,3 millions d'euros dans le cadre d'une CJIP (convention judiciaire d'intérêt public) conclue avec le Parquet national financier.

Au cœur de cette nouvelle affaire, une entrepriseuse de l'import-export de produits décoratifs de la France et l'Italie vers la Russie. Cette dirigeante de l'entreprise Decobat, elle-même condamnée pour blanchiment le 9 janvier dernier par le

tribunal correctionnel de Paris, s'est livrée à des transactions frauduleuses entre Saint-Tropez, et d'autres régions, principalement au Luxembourg et à Monaco, selon la Convention judiciaire d'intérêt public.

Cette résidente en France utilisait des comptes au Luxembourg ou à Bèlize dans un circuit de blanchiment fiscal, impliquant la filiale de Danske Bank en Estonie. La valeur des biens était sous-évaluée lors du passage aux douanes avec la Russie et le gain détourné.

Le juge van Ruymbeke (décédé en mai 2024) avait initialement détecté pour environ 28 millions d'euros de transactions suspectes entre 2007 et 2014.

### Provisions

L'accord judiciaire avec Danske Bank intervient après dix ans de procédures. Une plainte avait été déposée en février 2014, suivie d'une note de l'agence de renseignement financier Traefic, selon la CJIP. Puis une enquête préliminaire avait été ouverte en juillet 2014 pour recel d'escroquerie et de blanchiment jusqu'à la mise en examen de la banque en 2019. A l'issue de ce feuilleton judiciaire, la banque

danoise s'est dit mercredi « satisfaite » d'avoir trouvé un accord avec les autorités françaises. Elle indique avoir versé une caution de 80 millions de couronnes danoises dans le cadre de l'enquête (10 millions d'euros). « L'impact financier de cette résolution a déjà été provisionné », fait-elle savoir. La banque danoise a déjà accepté de verser 2 milliards de dollars aux justes américaine et danoise dans le scandale de blanchiment avec la Russie.

En juillet la plus grande banque des pays nordiques, Nordea, a également été accusée par le parquet danois d'avoir failli dans le contrôle de 26 milliards de couronnes danoises, soit 3,5 milliards d'euros de flux financiers russes de 2012 à 2015. Nordea Bank a été contrainte en plus de verser 35 millions de dollars pour mettre fin aux investigations de la justice américaine sur ses lacunes en matière de lutte anti-blanchiment. Celles-ci avaient été ouvertes après la révélation du scandale des « Panama papers » en 2016.

Comme Danske Bank, Nordea s'est retrouvé sous les feux des projecteurs de la justice après des plaintes de Bill Browder. L'homme d'affaires est en première ligne dans les dossiers de lutte anti-blanchiment depuis la mort en 2009 de son avocat, Sergueï Magnitski, dans des conditions suspectes en Russie, après avoir démasqué un montage d'argent sale. D'après l'investisseur, plusieurs entreprises françaises avaient bénéficié de montages douteux via la filiale estonienne de Danske Bank et transféré des fonds sur des comptes en France. ■

2

MILLIARDS DE DOLLARS

C'est la somme que Danske Bank a déjà accepté de verser aux justes américaine et danoise dans le scandale de blanchiment avec la Russie.